

# Principales fonctions

Le technicien en génie civil assure un soutien à l'ingénieur et travail en équipe avec les autres techniciens, dessinateurs et l'administration. Notre domaine est spécifique à l'environnement, particulièrement aux INSTALLATIONS SEPTIQUES (Q-2, r.22 LQE)/ TRAITEMENT DES EAUX USÉES, aux études géotechniques, sols contaminés et un peu de génie municipal et routier.

Les fonctions du technicien en génie civil devront :

- Élaborer des plans et devis (d'installation septique); faire des tests de sol et relevé à la station total (collectes de données);
- Rédiger des rapports;
- Faire des calculs reliés à la topographie, aux sols, à l'écoulement des eaux, aux réseaux d'alimentation en eau, aux installations routières et aux bâtiments; faire des visites d'inspections;
- Communiquer et expliquer aux clients les dossiers et soutenir les entrepreneurs;
- Exécuter d'autres fonctions techniques pour aider à la réalisation de projets de génie civil.

## Exigences et conditions de travail

Niveau d'études : Collégial (DEC)  
Terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience

Description des compétences :

### **IMPORTANT :**

- Dois travailler avec AUTOCAD (nous utilisons 2020).
- Bilinguisme un bon atout.
- La personne sélectionnée devra avoir :
  - Un fort intérêt pour son travail – une capacité d'analyse et d'un sens logique – de la minutie, de la précision – un sens de l'organisation – des aptitudes à communiquer aisément avec son équipe, les clients et les entrepreneurs – de l'ambition – de la curiosité – de la débrouillardise – de la patience ... et plus.
- Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire ou universitaire : Permis de conduire

Langues demandées : langues parlées : français / Anglais un bon atout  
Langues écrites : français

Salaire offert : à discuter

Autre forme de rémunération : au millage

Nombre d'heures par semaine : 40h

Conditions diverses : SALAIRE CONCURRENTIEL

Statut d'emploi : permanent  
temps plein  
jour

Date prévue d'entrée en fonction : 7 juin 2021